

# VALORISATION DE L'APPRENTISSAGE ANTICIPE DE LA CONDUITE OU DE LA CONDUITE SUPERVISEE

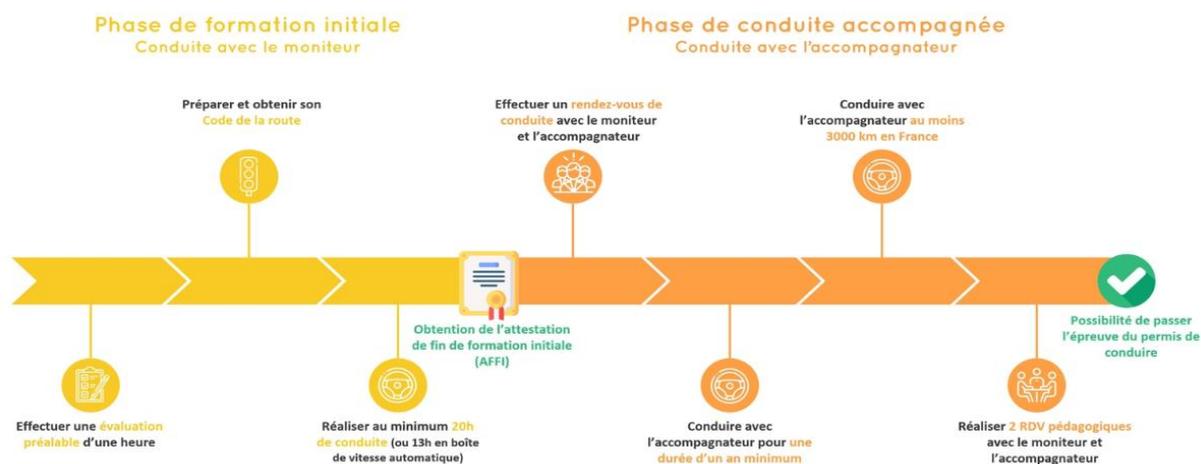
Mise à jour le 30/04/2025

## La conduite accompagnée



Au-delà de l'apprentissage de la conduite traditionnelle de la conduite automobile, il peut être proposé deux types de formation permettant d'assurer une meilleure assurance et de meilleurs résultats à l'examen du permis de conduire.

Dans le cadre de l'AAC, il est possible de s'inscrire à partir de 15 ans. Cela permet d'obtenir son code plus rapidement que dans le cadre de la formation traditionnelle et de commencer la formation à la conduite plus tôt. **A l'auto-école Parisis**, dès l'examen Théorique Général (ETG) obtenu l'élève peut commencer l'apprentissage de la conduite et effectuer **ses 20 h minimum obligatoire (en boîte de vitesse mécanique) ou ses 13 h minimum obligatoire (en boîte de vitesse automatique)**. Une fois ce minimum effectué, l'enseignant évalue si l'élève a atteint le niveau de formation nécessaire pour partir avec ses parents. Dans le cas où la réponse est négative, il est convenu, en accord avec les parents de remettre quelques heures pour affiner la préparation de l'élève. **Dans le cas où la réponse est positive, le rendez-vous préalable à la conduite accompagnée d'une durée de 2h peut être réalisé en présence d'au moins un accompagnateur et l'attestation de fin de formation initiale (AFFI) est alors délivrée.**



## Les avantages de l'AAC

### L'assurance

Avantages tarifaires des compagnies d'assurance : surprime de la 1ère année diminuée de 50 % ; suppression de la surprime la 2e année si je n'ai occasionné aucun accident.

### Une meilleure réussite

L'examen intervient dès 17 ans, au terme d'une formation performante et après une année au moins de conduite accompagnée. Le taux de réussite à l'examen du permis de conduire est meilleur que celui correspondant à la formation classique : 75 % de réussite contre 58 % pour la filière traditionnelle.

### La durée du permis probatoire

La période probatoire est réduite à 2 ans, au lieu de 3 pour les conducteurs issus de la formation traditionnelle.

### Moins d'accidents

L'apprentissage anticipé de la conduite garantit une meilleure sécurité. Quatre fois moins d'accidents que les conducteurs issus de la formation traditionnelle au cours des premières années de conduite.

/1

# VALORISATION DE L'APPRENTISSAGE ANTICIPE DE LA CONDUITE OU DE LA CONDUITE SUPERVISEE

Mise à jour le 30/04/2025

## La conduite supervisée

La conduite supervisée est réservée uniquement aux personnes majeures. Comme pour l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC), après avoir atteint un niveau suffisant et validé par un enseignant, **il est fait un rendez-vous préalable de deux heures avec un accompagnateur.**

Pendant ce rendez-vous préalable,

- Il est donné **des conseils aux accompagnateurs**, sur ce qui est attendu d'eux dans l'intérêt de l'élève, sur ce qui est bon de faire (anticipation par exemple) et de ne pas faire (stresser l'élève par exemple).
- Il est également donné des informations sur la conduite de l'élève, les points à surveiller (contrôles, observation, etc), mais également **un document dans lequel est repris la progressivité de la conduite accompagnée**, des idées de routes du plus simple au plus compliqué et tableau reprenant l'ensemble des manœuvres que l'élève devra faire et qu'il pourra cocher à chaque fois.
- Il fait **un point administratif avec remplissage du livret de formation de l'élève et des documents de l'assurance**. Suite à ce rendez-vous préalable, l'élève part avec son ou ses accompagnateurs pour une durée de son choix. Il n'y a pas de limite de temps (si ce n'est la durée de validité du code), ni de kilométrage. Toutefois, il sera demandé à l'élève et à l'accompagnateur de revenir régulièrement à l'auto-école pour pouvoir corriger rapidement les mauvaises habitudes pouvant être prises. Avec l'accord de l'enseignant l'élève en conduite supervisée peut être présenté (ou représenté) à l'examen à tout moment, dès lors que l'enseignant estime que le niveau suffisant a été atteint et dans la limite des places disponibles données par l'administration.

En résumé,



### Réussir sa conduite supervisée

- 1 *Pratiquer régulièrement dans diverses conditions (pluie, soleil, nuit, jour, campagne, ville etc)*
- 2 *Ecouter et appliquer les conseils de l'accompagnateur*
- 3 *Prendre des leçons avec un enseignant en parallèle*
- 4 *Poser des questions*

### Avantages de la CS,

- + Plus d'expérience pour moins d'accidents chez les jeunes.
- + Permet de s'entraîner à nouveau en cas d'un premier échec à l'épreuve pratique.
- + Diminue le coup du permis de conduire en ne devant pas payer plus de leçons de conduite supplémentaires en attendant l'épreuve pratique.
- + Prolonger son entraînement et son apprentissage pendant la période que l'on souhaite

*Ce document est affiché sur notre site internet et à l'accueil de notre école de conduite*